

**PLAN D'ACTION DU  
PROJET PANCANADIEN DE FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE**

**PHASE II**

**2005-2006 à 2007-2008**

**Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada**

# PRÉAMBULE

## CONTEXTE – PLAN D’ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Le présent projet s’inscrit dans le Plan d’action pour les langues officielles du gouvernement canadien. Cette initiative horizontale menée avec le Conseil des ministres de l’Éducation (Canada) [CMEC] viendra appuyer les objectifs du Plan d’action du Canada en proposant des projets éducatifs à l’échelle pancanadienne qui feront avancer le développement et la recherche dans le domaine de l’éducation en milieu linguistique minoritaire francophone. Des projets conjoints dans des domaines tels que le développement de ressources didactiques et pédagogiques, l’élaboration de stratégies d’intervention et la formation professionnelle pourraient servir d’assise à des partenariats visant l’atteinte d’objectifs communs au milieu éducatif francophone minoritaire. Les provinces et territoires pourront tirer profit de la mise en commun de ressources et d’expertises provenant des diverses instances.

Par l’entremise des ententes bilatérales avec le ministère du Patrimoine canadien, les provinces et territoires énoncent leur vision de l’éducation en langue française tout en poursuivant les objectifs énoncés dans le Plan d’action pour les langues officielles du gouvernement canadien. Dans l’ensemble, les provinces et territoires ciblent l’épanouissement, la croissance et le développement de la langue et de la culture françaises, le recrutement d’un plus grand nombre d’enfants d’ayants droit dans les écoles de langue française et l’augmentation du nombre de jeunes diplômés bilingues, en offrant un éventail de programmes, de services et de ressources de choix en langue française. Le partenariat du Canada avec les provinces et territoires contribuera à augmenter l’accès à l’éducation en langue française et à améliorer le rendement des élèves. Ces programmes seront soutenus par un personnel enseignant compétent et engagé, habilité à enseigner dans un contexte minoritaire.

## HISTORIQUE – PROJET PANCANADIEN DE FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (PPCFLP) – PHASE I

En ce qui concerne le PPCFLP, le CMEC constate que de nombreux d’efforts ont été faits, mais qu’il reste encore beaucoup à faire et à consolider. Lors de leur rencontre à Fredericton en octobre 2000, les ministres de l’Éducation ont appuyé la première phase du PPCFLP. Ce projet visait à optimiser les conditions d’apprentissage du français langue première dans les écoles francophones en milieu linguistique minoritaire afin d’améliorer le rendement scolaire des élèves.

Les ministres ont pris connaissance en avril 2003 des observations et recommandations relatives au Volet A du PPCFLP qui consistait en un rapport analytique des résultats obtenus aux évaluations du *Programme d’indicateurs du rendement scolaire* (PIRS) par les élèves canadiens de 13 et de 16 ans. De ce rapport, réalisé par MM. R. Landry et R. Allard de l’Université de Moncton, se dégagent plusieurs constatations parmi lesquelles nous retenons les suivantes :

- Ce sont dans les domaines de la lecture et de l’écriture que les francophones en milieu linguistique minoritaire démontrent le rendement le plus faible comparativement à l’ensemble du Canada.
- C’est en écriture que l’on constate la principale faiblesse des élèves francophones en milieu linguistique minoritaire.

- L'épreuve écrite en sciences révèle que la moyenne des résultats du groupe français en milieu linguistique minoritaire est la plus faible des quatre groupes évalués, autant chez les filles que chez les garçons.
- Des recherches en didactique des sciences confirment que les élèves en milieu linguistique minoritaire peuvent éprouver des difficultés de vocabulaire qui nuisent à la compréhension des concepts scientifiques.
- Bien que les évaluations du PIRS offrent peu de possibilités d'analyse du vécu langagier des élèves, elles confirment néanmoins les difficultés langagières de l'élève francophone moyen en milieu linguistique minoritaire.

Les auteurs stipulent que l'analyse des relations entre les variables contextuelles et le rendement des élèves francophones en milieu linguistique minoritaire leur permet de comprendre « l'importance des compétences langagières dans la réussite scolaire et cela dans toutes les matières ». Il semble donc urgent, à la lumière de ces consultations, de développer des outils pédagogiques qui viendront appuyer et favoriser le développement et l'aisance de l'élève (évoluant en milieu linguistique minoritaire) des diverses facettes de l'utilisation des compétences langagières. D'autres chercheurs démontrent que l'apprentissage de la lecture est favorisé par le développement d'habiletés langagières orales ainsi que par l'émergence de capacités dites métalinguistiques (Françoise Armand, 2000), tandis que Lieury (1991) prouve que les corrélations entre réussite scolaire et connaissances lexicales sont plus élevées qu'entre réussite scolaire et quotient intellectuel. Ainsi, optimiser l'enseignement et l'apprentissage de l'expression orale serait la piste à privilégier selon ces chercheurs pour améliorer le rendement scolaire de l'élève.

À la lumière des résultats de ce rapport analytique, le Comité directeur du PPCFLP a fait part des priorités concernant des travaux conjoints additionnels et de la faisabilité d'entreprendre des projets pratiques destinés à améliorer le rendement des élèves francophones en milieu linguistique minoritaire. Une consultation effectuée par le Comité directeur auprès des directions des programmes d'éducation en langue française des diverses instances a permis de dégager deux priorités :

**Priorité 1 : Élaboration d'une trousse de formation en communication orale**

**Priorité 2 : Élaboration d'une trousse de formation sur les stratégies cognitives et métacognitives en lecture et en écriture**

En conséquence, le CMEC convient de mettre en œuvre des projets éducatifs à l'échelle pancanadienne qui feront avancer le développement et la recherche dans le domaine de l'éducation francophone en milieu linguistique minoritaire, notamment en ce qui concerne de nouvelles ressources didactiques et pédagogiques.

## **HISTORIQUE – POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE (PAL) – MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO**

Parallèlement à l'analyse menée dans le cadre du PPCFLP, le ministère de l'Éducation de l'Ontario s'est doté d'une Politique d'aménagement linguistique (PAL). Tous reconnaissent la politique comme étant une initiative à la fois constructive et nécessaire pour la communauté franco-ontarienne. La PAL établit cinq axes d'intervention qui seront aussi les piliers de la trousse de formation en communication orale proposée :

1. L'apprentissage
2. La construction identitaire
3. Le leadership participatif

4. L'engagement parental et communautaire
5. La vitalité institutionnelle

Grâce à cette initiative, l'Ontario dispose maintenant d'une expertise pertinente qui lui permettra de mettre en œuvre avec confiance le premier volet de cette deuxième phase du PPCFLP.

## **PROJET PANCANADIEN DE FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (PPCFLP) – PHASE II**

À la réunion du CMEC tenue en octobre 2003 à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, les ministres de l'Éducation ont appuyé la proposition du présent projet, qui prévoit la poursuite de la coopération dans le domaine de l'éducation en français langue première en milieu linguistique minoritaire. Les 11 provinces et territoires membres du Consortium du PPCFLP ont approuvé cette proposition.

La deuxième phase du Projet pancanadien de français langue première consistera en deux volets, correspondant aux deux priorités identifiées à la conclusion du premier projet, soit :

### **Volet 1 : Élaboration d'une trousse de formation en communication orale**

Élaboration d'une trousse comportant un inventaire des textes portant sur les grandes tendances et les recherches en enseignement de l'expression orale ainsi qu'un inventaire des ressources (enseignement/apprentissage et diagnostiques) utilisées au sein des diverses instances; un continuum de communication orale de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année; des scénarios présentant diverses facettes de l'enseignement /apprentissage de l'expression orale (spontanée et préparée); un dépliant à l'intention des parents et un plan de formation destiné aux intervenantes et intervenants.

### **Volet 2 : Élaboration d'une trousse de formation sur les stratégies cognitives et métacognitives en lecture et en écriture**

Élaboration d'une trousse sur l'utilisation de stratégies cognitives et métacognitives en lecture et écriture, intégrant la communication orale dans le cadre de diverses matières. Ces ressources pourraient inclure des outils diagnostiques, des ressources pédagogiques ainsi que des stratégies aptes à répondre aux besoins des élèves francophones en milieu linguistique minoritaire.

## **RÔLES DES INSTANCES ET DES PARTENAIRES**

Hormis le Québec, toutes les provinces et territoires participeront au projet. Les divers rôles et responsabilités relatifs à ce projet sont décrits ci-dessous.

### **CMEC**

Les ministres et les sous-ministres, par l'intermédiaire des mécanismes appropriés du CMEC, seront chargés :

- d'approuver les réalisations du projet;
- de s'assurer que le personnel approprié participe au travail du projet et qu'on lui accorde le temps et les ressources nécessaires pour garantir une participation efficace.

### **Secrétariat du CMEC**

Le Secrétariat du CMEC sera chargé :

- de fournir un soutien logistique aux instances responsables pour la préparation des rapports à l'intention du CMEC et du Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME), selon les modalités déterminées par le Comité directeur;
- de veiller à ce que les services de traduction et d'interprétation reliés au projet soient fournis;
- d'assurer le soutien logistique pour le Comité directeur et pour les directions des programmes francophones (p. ex. : dispositions pour les réunions au Secrétariat du CMEC et pour les téléconférences, distribution des ordres du jour des réunions);
- d'assurer la liaison avec les partenaires du secteur de l'éducation;
- de seconder les instances responsables dans la diffusion pancanadienne de renseignements relatifs au projet, conformément à la stratégie de communications du CMEC et à la stratégie de communications convenue pour le projet;
- d'assurer la communication d'informations relatives au projet auprès des instances participantes, selon les modalités de la stratégie de communication établie. Il veillera au fonctionnement des deux volets (priorités) de cette deuxième phase.

### **Comité directeur**

Le Comité directeur, composé des sous-ministres adjointes et adjoints (SMA) responsables des programmes d'études francophones représentatifs des régions participantes du Canada, assurera la gestion globale du projet, comme c'était le cas pour la gestion de la Phase I du PPCFLP. Ce comité sera responsable :

- de dégager les grandes questions au plan des politiques;
- de formuler, au besoin, des recommandations à l'intention du CMEC et du CCSME;
- de régler les différends.

### **Directions des programmes francophones**

Les directions des programmes francophones des instances participantes seront chargées :

- de gérer les besoins du projet au sein de leur instance;
- d'assurer la communication d'informations relatives au projet, selon les modalités de la stratégie de communications convenue;
- de veiller à ce que leur instance donne son aval à chaque étape où un consensus est requis.

### **Instances responsables – Ontario (Volet 1) et Île-du-Prince-Édouard (Volet 2)**

L'instance responsable de chaque volet du projet sera chargée d'assurer le soutien logistique, notamment :

- en coordonnant le projet, du début à la fin, selon les recommandations du Comité directeur;
- en permettant une communication efficace entre toutes les instances participantes, par l'entremise des directions des programmes francophones;
- en veillant à la bonne marche du projet (dispositions pour les réunions, traitement de textes, révision, lecture d'épreuves);
- en préparant la documentation du projet pour le Comité directeur, selon les besoins;
- en assurant le maintien de liens appropriés avec le personnel du Secrétariat du CMEC;
- en fournissant un soutien approprié en personnel aux étapes prévues dans le plan de travail;
- en supervisant la production et la préparation du document final, en français (et en anglais, si besoin est), en collaboration avec le personnel du Secrétariat du CMEC;
- en supervisant les chercheuses et chercheurs et les personnes sous contrat.

### **Équipes de travail**

En plus des structures susmentionnées, chaque volet du projet disposera d'une équipe de travail composée d'une représentante ou d'un représentant de chaque instance participante. Chaque province et territoire a le choix de participer ou non au projet dans son ensemble ou à une de ses composantes. Les provinces et territoires peuvent choisir de participer individuellement ou par l'entremise d'une organisation régionale (p. ex. : le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et le Consortium des provinces de l'Ouest).

### **Rôle des organisations non gouvernementales (ONG)**

Les organisations non gouvernementales (ONG) en éducation ayant un rayonnement au niveau pancanadien seront consultées. Elles bénéficieront de l'expertise de leurs représentants au niveau provincial/territorial et local. Ce sont notamment :

- L'Association canadienne d'éducation en langue française – ACELF
- La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants – FCE
- L'Association canadienne des responsables des enseignantes et des enseignants en français (langue maternelle) – ACREF
- La Commission nationale des parents francophones – CNPF
- La Fédération nationale des conseils scolaires francophones – FNCSF

De plus, les représentants des instances au sein de chaque équipe de travail consulteront aussi d'autres organismes communautaires au sein de leur instance au cours du développement de leur projet respectif (p. ex. : psychologues, psycho-éducatrices et psycho-éducateurs, conseils et directions d'école).

Tout d'abord, les consultations auront pour but de les informer, d'obtenir leur adhésion au projet et de recueillir leurs idées sur les éléments jugés essentiels que devraient contenir la trousse de formation en communication orale (Volet 1) et la trousse de formation sur les stratégies cognitives et métacognitives en lecture et écriture (Volet 2).

Ensuite, ils auront l'occasion de fournir des commentaires à partir des éléments des ébauches de chacune de ces deux trousse. Finalement, ils collaboreront dans le cadre des activités conjointes de mise en œuvre du projet, resserrant ainsi les liens entre eux et les ministères de l'Éducation.

**Mode de financement**

Les instances n'ont pas toutes la même capacité d'investissement dans un projet de cette envergure, mais elles ont toutes les mêmes besoins. Les instances en général semblent vouloir, comme pour la première phase du PPCFLP, un financement partagé à 50 p. 100, c'est-à-dire 50 p. 100 financés collectivement par les instances selon une formule de pondération équitable et 50 p. 100 financés par Patrimoine canadien. La participation financière du gouvernement fédéral est une condition indispensable à la réalisation du projet.

**PLAN D'ACTION DU  
PROJET PANCANADIEN DE FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE – PHASE II  
2005-2006 à 2007-2008**

**Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada**

<b>Volet 1 – Trousse de formation en communication orale – Responsable : Ontario</b>			
<b>Résultats visés en 2007-2008</b>	<b>Stratégies / Mesures</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Investissement prévu</b>
1. Développement et amélioration des compétences en communication orale des élèves de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année  2. Amélioration de la capacité du personnel enseignant d'enseigner la communication orale, de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année  3. Augmentation de l'accès aux outils didactiques pour la communication orale  4. Augmentation du nombre d'ayants droits dans les écoles	Élaborer une trousse en communication orale, composée de six éléments :  1. Inventaire des ressources et état de la situation dans le domaine de la communication orale  2. Continuum de communication orale de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année  3. Inventaire de ressources d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des outils diagnostiques  4. Scénarios présentant diverses facettes de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale (leçons modèles)  5. Dépliant pour les parents  6. Plan de formation	1. Identification de seuils repères en communication orale à partir d'outils diagnostiques  2. Distribution de la trousse et mise en œuvre d'un plan de formation dans tous les conseils scolaires francophones en milieu linguistique minoritaire  3. Intégration et utilisation de la trousse dans les programmes de formation du personnel enseignant  4. Utilisation des stratégies d'enseignement de l'expression orale en salle de classe  5. Évaluation de la trousse par les utilisateurs	<b>2005-2006</b>  Fédéral 41 625 \$ CMEC 75 000 \$ <b>Total : 116 625 \$</b>
			<b>2006-2007</b>  Fédéral 62 875 \$ CMEC 75 000 \$ <b>Total : 137 875 \$</b>
			<b>2007-2008</b>  Fédéral 45 500 \$ CMEC 0 \$ <b>Total : 45 500 \$</b>



<b>Volet 2 – Trousse de formation sur les stratégies cognitives et métacognitives en lecture et en écriture – Responsable : Île-du-Prince-Édouard</b>			
<b>Résultats visés en 2007-2008</b>	<b>Stratégies / Mesures</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Investissement prévu</b>
1. Accroissement de la maîtrise de la langue maternelle et des connaissances pour que les élèves deviennent de meilleurs lecteurs et de meilleurs scripteurs  2. Amélioration de la formation du personnel enseignant en matière de pratiques exemplaires au sujet des stratégies cognitives et métacognitives dans le développement de l'alphabétisation  3. Augmentation de l'accès aux outils pédagogiques pour le personnel enseignant sur les stratégies cognitives et métacognitives  4. Augmentation du nombre d'ayants droit dans les écoles	Élaborer une trousse d'outils pédagogiques en lecture et en écriture, composée de six éléments :  1. Inventaire des textes sur les stratégies cognitives et métacognitives dans le développement de l'alphabétisation  2. Inventaire des ressources disponibles (outils diagnostiques, tâches d'évaluation, fiches, livrets, cédéroms, tableaux)  3. Répertoire de stratégies cognitives, métacognitives, motivationnelles, de rattrapage scolaire et développement d'un guide d'enseignement à l'appui  4. Inventaire des pratiques exemplaires en lecture et écriture qui privilégient des stratégies de motivation et d'apprentissage  5. Dépliant pour les élèves  6. Plan de formation	1. Distribution de la trousse et mise en œuvre d'un plan de formation dans tous les conseils scolaires francophones en milieu linguistique minoritaire  2. Intégration et utilisation de la trousse dans les programmes de formation du personnel enseignant  3. Utilisation des stratégies cognitives et métacognitives en salle de classe  4. Évaluation de la trousse par les utilisateurs  5. Résultats des élèves au Programme d'indicateurs de rendement (PIRS)	<b>2005-2006</b>  Fédéral 41 625 \$ CMEC 75 000 \$ <b>Total : 116 625 \$</b>
			<b>2006-2007</b>  Fédéral 62 875 \$ CMEC 75 000 \$ <b>Total : 137 875 \$</b>
			<b>2007-2008</b>  Fédéral 45 500 \$ CMEC 0 \$ <b>Total : 45 500 \$</b>
			<b>TOTAL 2005-2006</b>  Fédéral 83 250 \$ CMEC 150 000 \$ <b>Total : 233 250 \$</b>
<b>TOTAL 2006-2007</b>			<b>2006-2007</b>  Fédéral 125 750 \$ CMEC 150 000 \$ <b>Total : 275 750 \$</b>
<b>TOTAL 2007-2008</b>			<b>2007-2008</b>  Fédéral 91 000 \$ CMEC 0 \$ <b>Total : 91 000 \$</b>

TOTAL 2005-2006 à 2007-2008

**2005-2006 à 2007-2008**

Fédéral 300 000 \$  
CMEC 300 000 \$

**TOTAL 600 000 \$**